

# Du sport en situation de handicap, c'est possible

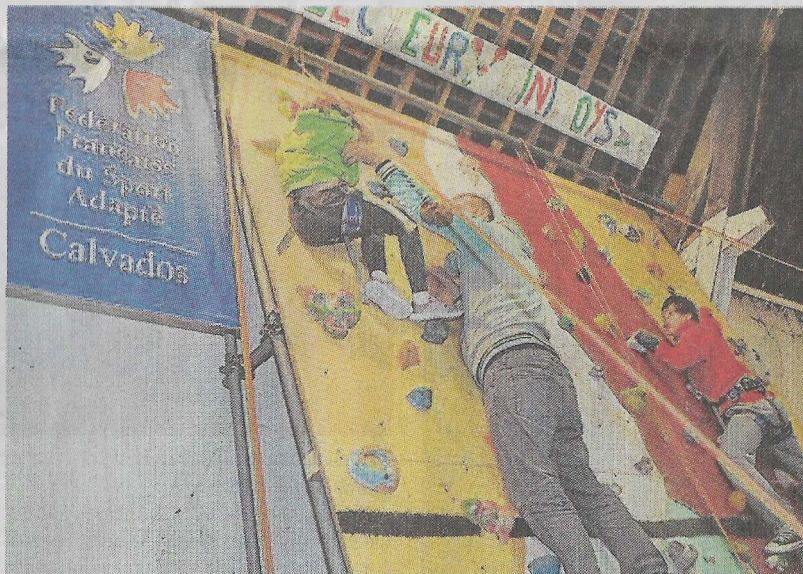
**Cornelles-le-Royal** - L'association sportive et le Comité départemental du sport adapté organise une soirée, mercredi, pour les déficients intellectuels et les malades psychiques.

Organisée à deux reprises l'année dernière, la soirée sport adapté sera de nouveau mise en place par l'ASC (Association sportive de Cornelles) de tennis de table et le Comité départemental du sport adapté. Elle se tiendra ce mercredi et constitue la première des deux mises en place annuelle. Elle se compose d'initiations sous forme d'ateliers. La seconde, en mars-avril, plutôt sous forme de tournoi.

Camille Jacques, conseillère à la Fédération française de sport adapté (FFSA), souligne que cela concerne « **les personnes ayant une déficience intellectuelle ou des maladies psychiques** ». Le sport adapté est à distinguer du handisport, pratiqué par des personnes « **en situation de handicap physique ou sensoriel. Ce sont deux fédérations et deux publics différents** », ajoute-t-elle.

## Un club engagé

« **Cornelles a été choisi parce que le club est engagé sur le sujet, sur l'accueil des personnes concernées par le sport adapté. Il est référencé**



*L'escalade fait parti des sports adaptés.*

1 CRÉDIT PHOTO: ARCHIVES OUEST-FRANCE

**au niveau national. Ce n'est pas fréquent. »**

L'objectif de cet événement, ouvert à tous, est de « **faire connaître au grand public cette discipline et de permettre aux personnes de prati-**

**quer le sport adapté** ».

Camille Jacques regrette que « **dans les mentalités, il est communément admis qu'on ne peut pas pratiquer de sport lorsqu'on a un handicap. Et cela se joue au niveau**

**scolaire** ».

Afin de casser cette fausse idée, elle explique intervenir dans ce milieu. Les événements comme celui de mercredi ont également pour but de « **favoriser les échanges entre sportifs et clubs** ». La conseillère fédérale précise que « **cela a permis au club, l'année dernière, de recruter deux personnes** ».

Pour cette soirée sport adapté, elle indique que des invitations ont été envoyées aux établissements médicaux sociaux, mais ce n'est pas le seul moyen d'y participer. Les personnes ayant une maladie psychique ou une déficience intellectuelle, ou leurs éducateurs, peuvent procéder à l'inscription.

**Mercredi 28 novembre**, à partir de 18 h à la Halle des sports. Participation : 3 €. Possibilité de partager un repas pour 8 €. Soirée ouverte à tous, gratuite pour les visiteurs. Inscription par mail : [camille.jacques@ffsa.asso.fr](mailto:camille.jacques@ffsa.asso.fr). Renseignements au 07 82 99 36 22.